



Facebook divorce et insultes

Par **NONO52**, le **28/02/2012** à **10:45**

Bonjour,

Il y a un an je suis passé en non conciliation, et j attends le prononcé de mon divorce que j ai demandé dans un an.

En une année, ma future ex femme a quasi, tous les jours, tenu des propos me concernant sur facebook très négatifs mais sans me nommé. Exemple "traite", "pauvre de son esprit" ou encore "minable"

De plus elle demande en amis sur facebook des anciens collègues d'un autre site de l'entreprise, que je amener a peut être recroiser dans ma carrière. Ainsi il voit tout ce qu'elle dit sur moi.

Est ce qu'il y a quelque chose a faire juridiquement compte tenu ses propos négatifs ?